

Conférence sur la protection de l'Etat de droit :
“L'Etat de droit n'a pas de prix”
Le 12 avril 2022 au barreau de Varsovie

9h30 – 10h00 : Remarques introductives : Les défis européens de la protection de l'Etat de droit et la situation en Pologne

- Mikołaj Pietrzak, Président du barreau de Varsovie,
- Laurent Martinet, Vice-Président du CNB,
- Bartosz Grohman, Secrétaire du Polish Bar Council

10h00 – 12h00 : Panel n° 1 L'indépendance des juges et des avocats

- Rappel du contexte polonais contemporain et des suites des condamnations de la CJUE
- Analyse des arrêts de la CJUE sur l'Etat de droit
- La primauté européenne : un levier pour protéger l'Etat de droit
- Aperçu des initiatives européennes en faveur d'une protection renforcée de l'État de droit :
 - La conventionnalité de la protection de la profession d'avocat
 - Les conclusions du Conseil JAI du 4 mars dernier
 - La conditionnalité des financements européens

Modérateur : Mikolaj Pietrzak, Bâtonnier du barreau de Varsovie

Intervenants : Sylwia Gregorczyk - Abram, prof. Michał Romanowski, Laurent Pettiti, Jacques Taquet

12h00 – 13h00 : Pause déjeuner

13h00 – 15h00 : Panel n°2 L'Etat de droit en temps de crise

- Présentation des enjeux juridiques de la crise migratoire actuelle et mise en perspective avec les zones de tension en France (Calais) et en Grèce (Hotspots).
 - L'accueil comme nouveau paradigme de la politique migratoire européenne
 - Vers une réorientation des missions de Frontex
 - Les zones de tension dans l'Union et les initiatives de la profession juridique
 - La composante accès au droit de l'aide humanitaire

Modérateur : Alexander KRYSZTOFOWICZ, Vice-Bâtonnier du barreau de Varsovie

Intervenants : Laurence Roques et adw. Daniel Witko

- Le rôle des juridictions en temps de crise : analyse comparative des états d'exception en France et en Pologne

Intervenants : Martin Pradel et adw. Anna Mazurczak



IZBA ADWOKACKA
W WARSZAWIE



AUDEMUS IURA
NOSTRA DEFENDERE

- Les risques numériques en temps de crise et de conflit : les défis de la cybersécurité

Intervenants : Florian Borg et adw. Wojciech Bagiński

16h00 – 16h30 remarques conclusives : La solidarité européenne comme levier de protection : la déclaration des barreaux européens

Intervenant : Laurent Martinet